ART. 13 N ° 2784 à 2793

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N os 2784 à 2793

présenté par Mme Fraysse

ARTICLE 13

Supprimer les alinéas 6 à 19.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement sont opposés à la procédure proposée dans ces alinéas de négociation des PSE avec les partenaires sociaux, ainsi qu'à la validation envisagée quelques alinéas plus loin dans le texte.

ART. 13 N° **2784 à 2793**

Ces amendements identiques ont été déposés par 10 députés :

Adt n°	2784	de	Mme	Jacqueline FRAYSSE
Adt n°	2785	de	M.	Marc DOLEZ
Adt n°	2786	de	M.	François ASENSI
Adt n°	2787	de	M.	Alain BOCQUET
Adt n°	2788	de	Mme	Marie-George BUFFET
Adt n°	2789	de	M.	Jean-Jacques CANDELIER
Adt n°	2790	de	M.	Patrice CARVALHO
Adt n°	2791	de	M.	Gaby CHARROUX
Adt n°	2792	de	M.	Nicolas SANSU
Adt n°	2793	de	M.	André CHASSAIGNE